

ORIENTATION DE LA PRODUCTION HORTICOLE  
ET FRUITIERE EN FONCTION DES DEBOUCHES  
FRANCAIS ET ETRANGERS (1)

par

R. BRES

C.T.I.F.L. - PARIS

— \* —

EXPOSE INTRODUCTIF

Il y a vraiment quelque chose d'extrêmement curieux dans la conjonction de votre demande et de celle qui m'a été adressée il y a quelques jours par les Fédérations Nationales des Producteurs de Fruits et Légumes. En effet, vous m'avez demandé de présenter et d'animer un débat sur l'"orientation de la production agricole au cours des années qui viennent, en fonction des débouchés en France et ailleurs", le mot "ailleurs" couvrant à la fois ce que nous appelons les pays de la Communauté, les pays tiers et le reste du monde. Or, pas plus tard qu'hier, je présentais devant l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits un exposé ayant pour objet l'orientation et la limitation des productions fruitières et légumières et l'ajustement de l'offre à la demande. Je pense donc remarquable le fait que les producteurs, d'un côté, et ceux qui ont la responsabilité de mettre à leur disposition du matériel végétal, de l'autre, s'inquiètent de la situation qui va être la leur au cours des années qui viennent. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais, vis-à-vis de vous-même, M. le Président, et vis-à-vis de l'auditoire de qualité qui est rassemblé dans cette salle, souligner combien, en matière de fruits et légumes, le sujet est délicat. En ce qui concerne l'orientation, en effet, il est relativement facile, tout au moins possible, de donner des indications quantitatives quant aux perspectives d'évolution de tel ou tel produit : les économistes sont parfaitement capables de dresser des courbes de consommation et il suffit généralement d'une simple opération arithmétique, à partir des chiffres de population d'un pays ou d'un groupe de pays, avec un indice de consommation donné, pour déterminer une évolution probable des quantités consommées de tel ou tel produit. Par contre, dès que l'on abandonne le point de vue quantitatif pour aborder le point de vue qualitatif, on est stupéfait des faibles moyens dont on dispose. En effet, l'orientation d'une production fruitière ou légumière est extrêmement délicate à donner car elle dépend, non plus d'une masse de population, mais des goûts de cette population, et les années qui viennent de s'écouler nous ont montré à quel point la mode et l'impulsion des consommateurs étaient imprévisibles et difficiles à saisir.

Sur la forme même, le fait que le Président de l'Association des Sélectionneurs Français se soit adressé à des techniciens pour présenter ce sujet devant l'Assemblée Générale de l'A.S.F. représente, en quelque sorte, une gageure. En effet, des techniciens, et nous ne sommes ici que des techniciens, ne sont pas les mieux qualifiés pour traiter ce sujet. En effet, ces techniciens sont animés de la meilleure volonté et ils ont, certes, quelques connaissances et quelques facultés d'adaptation, mais ils n'ont malheureusement aucune faculté d'incitation, et c'est la raison pour laquelle, sur la forme même de notre intervention devant vous, je vous demande beaucoup d'indulgence. Nous serons extrêmement prudents car je pense qu'il eut été beaucoup plus profitable pour chacun d'entre vous que les responsables des services d'orientation officielle soient à cette place, à cette tribune, au lieu des quelques hommes de bonne volonté que vous avez devant vous.

---

(1) Série de conférences prononcées à l'Association générale de l'A.S.F. du 16 Février 1968

Je pense, qu'en ouvrant ce colloque, cette table ronde, je me dois de vous faire part des résultats des délibérations des producteurs de fruits et légumes, auxquelles j'ai assisté ces derniers jours. Les producteurs de légumes s'inquiètent, certes, mais leur inquiétude est beaucoup moins marquée que celle des producteurs de fruits et j'ai été amené, au cours de l'exposé que je leur ai fait des mesures prises dans la Communauté, et en Europe en général, c'est-à-dire en Espagne, en Grande-Bretagne et en Suisse, outre la Communauté, des mesures, donc, qui ont été prises pour orienter, pour limiter la production et pour ajuster l'offre à la demande. Et, comme vous le savez certainement, les seules mesures d'orientation autoritaires ou semi-autoritaires qui soient prises concernent, d'une part, l'Italie, avec la Caisse du Midi, qui, par les subventions qu'elle accorde et par l'incitation financière qu'elle donne pour la plantation de telle ou telle variété, joue, en quelque sorte, un rôle d'orientation et, d'autre part, l'Espagne, où la Direction Générale de l'Agriculture Espagnole délivre des autorisations de planter des agrumes, autorisations qui, en fait, ont un rôle d'incitation sur telle ou telle variété mais qui permettent également aux autorités gouvernementales d'avoir une action sur la limitation des quantités produites. En Europe, quel que soit le pays, il n'y a absolument rien de fait pour orienter ou limiter la production. Aux Pays-Bas, à l'heure actuelle, des conseils sont donnés, des conseils de prudence, aux arboriculteurs, pour limiter leur production. En France, même, les mots de "statut fruitier", qui ont été avancés il y a déjà 5 ou 6 ans, sont revenus fréquemment au cours des débats de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits, et j'ai tenu à vous faire part de cette situation au début de cette table ronde pour vous situer l'inquiétude des producteurs français, essentiellement d'ailleurs des producteurs de fruits, quant à l'avenir de leurs exploitations. Nous sommes, quant à nous, persuadés que ce n'est pas une solution que l'arrachage et que l'interdiction formelle de planter n'en est pas une non plus. C'est surtout par l'adaptation des variétés que nous pourrions certainement prendre le dessus et passer le cap difficile.

Je vais maintenant passer la parole à M. THIVEND d'abord, ensuite à M. LETEINTURIER et à M. BRY puis à M. BOUVET.

## CONCLUSIONS GENERALES

M. le Président, Messieurs, vous avez entendu les différents exposés qui viennent de vous être faits. Je voudrais tirer rapidement les conclusions en rappelant que le sujet posé était l'"orientation de la production agricole dans les années qui viennent" et je vous ai indiqué les préoccupations des producteurs français. Les exposés des différents conférenciers qui se sont succédés devant vous tout à l'heure montrent que l'on ne peut pas raisonner en termes "français" et que nous ne devons pas oublier que, quoiqu'il en soit, nous sommes maintenant engagés dans la Communauté européenne, à six pour l'instant, peut être à 9 demain et, qui sait, plus par la suite, et nous ne devons jamais oublier cette circonstance quand nous parlons d'orientation de productions aussi fluctuantes que les productions fruitières ou légumières. En effet, si nous voulons, sur le plan français, invoquer un certain maltusianisme, cela risque d'être une politique dangereuse, car il ne sert à rien de pratiquer des retraits de choux-fleurs à Saint-pol-de-Léon ou en Avignon si, en même temps, les Italiens continuent à en envoyer en France, parce qu'en fait on libérerait le marché pour les productions de nos partenaires. Je pense donc que le maltusianisme est tout à fait hors de mise et ce que l'on peut dire, en conclusion, c'est que l'orientation des producteurs de fruits et des producteurs de légumes, qu'ils soient de plein champ, de serres ou de légumes de conserve, repose sur la compétitivité. Sur le plan des sélectionneurs, cette compétitivité se traduit par la mise à disposition des producteurs de variétés dont la culture est simple, facile, dont la récolte est également facile, ceci avec toutes les indications qui nous ont été données pour les différentes espèces de fruits et de légumes, un calendrier également bien choisi, calendrier tenant compte des impératifs climatiques, des impératifs de milieux et également des impératifs économiques.

M. le Président, Messieurs, nous avons ainsi terminé avec cet examen des conditions d'orientation de la production fruitière et légumière. Je ne sais pas si, en fonction de l'heure, on peut ouvrir un débat, nous sommes tous ici à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez nous poser, pour vous apporter, sur tel ou tel sujet, des précisions qui vous paraîtraient nécessaires.